

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public rattaché à la commune dont l'objet est « d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées ». A ce titre, il remplit des missions suivantes :

- Instruction des aides sociales légales, et transmission aux autorités compétentes
- Accompagnement des administrés dans leurs démarches
- Définition de la politique sociale communale
- développement d'animations auprès des personnes âgées
- Gestion des aides sociales communales

Les membres de cette commission sont :

- Denis Turin
- Nadège Siegel
- Jean-Paul Eby
- Dominique Gracia
- Jacqueline Siegel, déléguée
- Martine Fassel
- Suzanne Menrath
- Françoise Luss